



Fondé en 1998, le RAJFIRE a été formé en association en 2001. **Nous nous définissons comme un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées et notre engagement est au carrefour entre celui pour les droits des femmes et celui des droits des personnes étrangères.**

Notre action comporte plusieurs dimensions

- **l'accueil, l'information, l'accompagnement** dans leurs démarches des femmes qui s'adressent à notre permanence hebdomadaire, afin de mettre en œuvre des solidarités et de favoriser leur accès aux droits et leur intégration.

- une activité de **de réflexion et d'échanges** avec des associations ou institutions pour des formations, des échanges de pratiques et d'expériences, des colloques ou des journées d'études et avec des chercheuses, étudiantes et journalistes qui nous sollicitent.

- **des actions publiques de sensibilisation, de plaidoyer**, le plus souvent en partenariat ou en réseau avec d'autres associations, pour défendre et promouvoir les droits des femmes étrangères en France, la solidarité, la citoyenneté et l'intégration, et lutter contre les violences faites aux femmes

- Selon les projets et les opportunités, **l'organisation d'évènements publics**, rencontres débats, projections de films documentaires etc.

Rapport d'activités pour l'année 2013

1 - UN ESPACE D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE SOLIDARITE

Accueil et Information

Au cours de l'année 2013 (janvier à novembre) **140 femmes** ont été reçues **pour la première fois** à notre permanence. La majorité de ces femmes, comme le montre le tableau, vient d'Afrique subsaharienne, puis du Maghreb.

- En **comptabilisant chaque visite**, car les femmes reçues à la permanence viennent le plus souvent plusieurs fois, pour la constitution d'un dossier ou suivi d'une situation, ou pour nous apporter de leurs nouvelles, nous en arrivons à **un total de 540 visites** (approximativement) avec entre 8 et 14 femmes reçues par semaine, lors des permanences ou lors de rendez vous individuels.

- Nous répondons en outre à des demandes d'information faites par téléphone, ou courrier électronique, qui relèvent généralement des mêmes problématiques. De janvier à novembre 2013 nous avons traité 42 demandes d'information par courrier électronique (hors cas des personnes venues à la permanence) dont 18 de la région Ile de France, 9 d'autres régions, 5 de l'étranger.

- Les femmes qui nous contactent connaissent la permanence par le bouche à oreille, le site internet, et certaines sont orientées vers nous par des services sociaux (assistantes sociales, éducateurs, missions locales...) et d'autres associations.

- La permanence est un moment d'information et permet d'organiser un accompagnement solidaire, mais c'est aussi un moment d'échanges informels et de convivialité.

Femmes et migrantes des situations très diverses

Les premiers contacts permettent de faire le point avec la femme concernée sur sa situation,

qui est souvent complexe, car peuvent s'entremêler des questions relatives au droit des étrangers, aux droits des femmes, et d'autres problèmes sociaux, juridiques, administratifs :

- le droit au séjour (notamment l'admission au séjour, le renouvellement des titres de séjour). Cette question concerne des femmes dans des situations très diverses, par la durée de leur séjour (présentes depuis longtemps en France ou arrivées récemment), leur âge (jeunes majeures, femmes d'un certain âge venues rejoindre un proche), leur parcours migratoire (femmes ayant migré seules ou dans un cadre familial et conjugal

- le droit d'asile (information sur la procédure, constitution de dossiers, préparation des auditions à l'OFPRA, recours à la CNDA...)

Premiers contacts janvier - novembre 2013 Total 140 Nationalités par grandes régions

Afrique subsaharienne 71

Dont : Mali 11
Sénégal 6
Guinée 8
Cote d'Ivoire 15
RDC 8
Cameroun 6
Kenya, Nigeria, Ghana 6
Autres 11

Afrique du Nord et Moyen Orient 48

Dont : Maroc 16
Algérie 21
Tunisie 5
Mauritanie 4
Autre 2

Amérique et Caraïbes 8

Autres 13 dont :
Europe hors UE et Roumanie 2
Russie, Ukraine et autres états ex URSS 4
Asie 2 Océan indien 3
France et UE 2

- des questions juridiques ou administratives diverses (droit du travail, nationalité et naturalisation, droit de la famille...)
- des situations de violences et de dépendance et tout particulièrement de violences conjugales (accompagnement pour dépôt de plainte, démarches de divorce, renouvellement du titre de séjour...)
- des problèmes liés à la santé (accès aux soins, titre de séjour pour raisons médicales)
- l'emploi, l'insertion, l'accès aux droits sociaux, la formation, le logement.

Accompagnement dans les démarches

beaucoup plus longues, avec un accompagnement dans la durée, sur plusieurs mois, souvent plusieurs années.

Si besoin est, des militantes accompagnent les femmes quand la présence d'une tierce personne est utile, par exemple dans les services des étrangers des préfectures. Nous assistons aux audiences de la Cour nationale du droit d'asile ou des Tribunaux administratifs.

Lorsqu'une action est engagée devant les tribunaux ou la CNDA, nous aidons à faire les demandes d'aide juridictionnelle et entrons en relation avec les avocats désignés. Il nous arrive aussi de prendre contact avec des avocats que nous connaissons.

Maître Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, poursuit son activité avec notre association pour une consultation juridique régulière dans les domaines tel que droit de la famille, droit des étrangers, droit pénal. Elle conseille les militantes et les femmes concernées dans les démarches complexes, notamment les procédures auprès des tribunaux.

Si nécessaire nous orientons les personnes vers des associations et services publics plus spécialisés que nous, et lorsque cela est possible nous nous efforçons de mettre en place un suivi coordonné. Nous disposons d'un réseau de relations dans le champ associatif et de ressources fiables pour orienter au mieux les personnes vers :

- des associations ou permanences spécialisées pour l'aide aux femmes victimes de violences, le droit au logement, la santé ...
- des services publics (centres d'action sociale, points d'accès aux droits, missions locales...)
- des associations humanitaires ou de proximité...

Lorsque cela est possible nous intervenons, avec la personne concernée, des démarches. Certaines peuvent être assez brèves (rédaction d'un courrier, contact ponctuel avec une administration...) d'autres

Accompagnement dans des démarches (janvier - novembre 2013)

Demande d'asile (1ères demandes, recours...) : 14

Admission au séjour et recours : 20
Renouvellement de titres de séjour, délivrance de carte de résident et recours : 7

Naturalisation : 4

Autres démarches en droit des étrangers : 2

Autres démarches administratives, sociales juridiques (plaintes, droits de la famille, logement, droits sociaux etc.) : 7

FOCUS SUR LA PRÉCARISATION DES FEMMES

- Les femmes rencontrent de grandes difficultés pour satisfaire aux conditions de l'article L313-15 Ceseda ou de la circulaire du 28/11/12 (admission au séjour avec délivrance de carte de séjour salarié) : absence de bulletins de salaires, rémunérations inférieures au SMIG, pluralité des employeurs, temps partiels, isolement, rendent leurs démarches de régularisation difficiles.
- La délivrance du titre de résident après 5 années de séjour régulier est soumise à des conditions de ressources stables et égales au SMIG (non incluses les prestations sociales). De nombreuses femmes ayant des emplois à temps partiel subi se voient refuser ce titre de résident et donc leur précarité perdure.
- L'orientation des femmes migrantes est trop systématique vers les emplois de service à la personne, l'hôtellerie, le nettoyage et beaucoup de femmes n'ont pas accès à des formations linguistiques ou formations professionnelles qualifiantes.
- La précarité du logement, des hébergements d'urgence rendent très difficile l'accès à l'emploi. L'accès au logement durable est extrêmement long, compte tenu de la pénurie des logements sociaux et du coût des logements dans le parc privé.

NOUS DEMANDONS

- l'amélioration du traitement des demandes de carte de séjour salarié
 - la délivrance de titres de séjour pérennes et de plein droit, dans la perspective de la généralisation de la carte de résident
 - le renforcement des formations prescrites dans le cadre du CAI, la diversification de l'orientation professionnelle et un meilleur accès à des formations professionnelles rémunérées et qualifiantes
 - le développement des services de la petite enfance, la responsabilité des enfants étant un grand obstacle à l'accès à l'emploi et aux formations
 - la simplification des démarches en vue de la validation des acquis de l'expérience et de l'obtention des attestations de comparabilité des diplômes et des formations complémentaires rémunérées permettant aux femmes ayant des diplômes étrangers d'exercer ensuite leur activité professionnelle en France
- Il faut penser un parcours sur la durée, avec la mise au point d'un projet global associant accès aux droits, formation, emploi, logement, un véritable service public d'accueil des migrant-e-s

2 - INFORMATION, FORMATION, RECHERCHES, INTERVENTIONS

Au cours de cette année 2013 nous avons participé ou sommes intervenues dans des colloques, réunions ou rencontres d'échanges de pratiques et de réflexion. Certaines réunions ont lieu dans le cadre de la Maison des femmes de Paris. D'autres, de plus grande ampleur, sont à l'initiative d'associations ou d'institutions.

25 janvier : rencontre autour des mariages forcés à la Maison des femmes de Paris, avec Sabine Panet auteure d'un roman jeunesse et l'association Voix de femmes

14 février : intervention dans le Master pro « Migrations et relations interethniques » de l'université Paris VII sur l'expérience du Rajfire

26 février : intervention à la journée d'études sur les violences contre les femmes organisée par le Relais de Sénart

26 mars : participation à la formation-sensibilisation sur la prostitution avec le Mouvement du Nid et la Halte Femmes, à la Maison des femmes de Paris

25 mai et 29 mai : ateliers sur l'emploi des femmes migrantes et sur les violences contre les femmes migrantes dans le cadre des 20 ans d'IFAFE (Initiative des femmes africaines de France et d'Europe)

25 juin : atelier avec les femmes qui suivent le stage «femmes vers l'emploi» de la Maison des Femmes

6 et 7 juillet : participation aux Rencontres féministes d'été organisées par le réseau Féministes en mouvements

10 octobre : participation à la journée organisée par FIT (Une femme un toit) sur la précarité des femmes, à la Mairie du 3ème arrondissement

16 octobre : intervention à la journée sur les femmes des immigrations organisée par l'Association des femmes relais de Gennevilliers et l'Escale, à Gennevilliers

12 novembre : intervention au colloque « La dimension plurielle de la précarité des femmes : Regard et perspectives » organisé par la MIPES dans la Table ronde « accès aux droits des femmes en situation de vulnérabilité »

14 novembre : le Rajfire organise une rencontre avec deux étudiantes ayant fait un mémoire sur les femmes et l'asile

5 décembre : intervention à la rencontre organisée par la Maison du Monde à Evry dans le cadre du Mois des 3 Mondes "Précarités : quelles solidarités ?" sur le sujet : «comment agir contre la précarité et la double violence faites aux femmes étrangères ?»

Des militantes bénévoles ou stagiaires du RAJFIRE ont suivi des formations en 2013

27 mai 2013 : formation « Les droits des femmes migrantes » organisée par Infos migrants

17 et 18 octobre 2013 : formation « Le Droit des étrangers en France » organisée par Droit d'urgence

RAJFIRE c/o Maison des femmes 163 rue de Charenton 75012 Paris

Un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées

Permanences d'accueil et d'information

mardi de 16h30 à 20h

Tel : 01 44 75 51 27 Mail : rajfire@wanadoo.fr Site : <http://rajfire.free.fr>

Etudiants, chercheurs, journalistes...

Nous avons été sollicitées par des étudiantes, chercheurs journalistes pour des

entretiens, des contacts, des références bibliographiques ou pour discuter de leurs projets et recherches.

janvier : Elodie Voisin, recherche sur les violences sexistes et domestiques vécues par les femmes réfugiées en France (master en sociologie EHESS).

janvier : Sasha Sharif (Harvard Law School) recherche sur la question de la persécution fondée sur le genre, et comment le système d'asile français traite cette question

janvier : Shelda Cadet, Etudiante Assistante de service sociale les femmes primo arrivantes victimes de violences conjugales comment peuvent-elles s'émanciper

22 janvier : Perrine Musset, diplômée d'école de commerce qui travaille à la création d'une entreprise sociale visant à favoriser l'intégration de femmes issues de l'immigration

24 janvier : Lisa Serero, journaliste sur les femmes Algériennes confrontées à des violences conjugales en France

5 février : Holley Roberts, étude sur les lesbiennes africaines demandeuses d'asile à Paris

5 février : Amandine Cailhol, journaliste, pour une enquête sur la situation des femmes immigrées nounous / domestiques des beaux quartiers de Paris.

9 février : Claire Selma Aïtout et Hanaline Brel, étudiantes en Master à Sciences : comment sont organisés les réseaux de solidarité, informels et internes, de femmes migrantes ou immigrées à Paris

22 mars : Charlotte Montgermont étudiante conseiller en Economie sociale et familiale, mémoire sur les femmes immigrées victimes de violences conjugales et leur insertion socioprofessionnelle

26 mars et 2 avril : Carine Sumereau étudiante en deuxième année de formation d'assistant de service social

9 avril : Leah Bassel, chercheuse britannique, projet de recherche sur l'impact de la crise économique et les mesures d'austérité sur les femmes migrantes et le milieu associatif. (comparaison Royaume Uni France)

21 mai : Marie Christine Koop, chercheuse US, pour numéro spécial de la revue Contemporary French Civilization consacré à l'immigration en France.

juin : Janna Wessels Projet de recherche international et comparatif sur la jurisprudence concernant la persécution des femmes (Université de Sydney, Australie et l'Université de la Colombie-Britannique, Canada)

8 octobre : Laure Anne Bomati, interviews pour une installation sonore intitulée « Mobiles illégitimes » qui sera présentée au festival Migrant' Scène, organisé par la Cimade, autour de la thématique des femmes migrantes

décembre : Nadège Cottret étudiante en économie sociale et familiale, mémoire sur le thème des femmes immigrées et de la représentation qu'elles ont du travail à leur arrivée en France

3 - ACTIONS DE PLAIDOYER POUR LES DROITS DES FEMMES

• POUR LES DROITS DES FEMMES DE L'IMMIGRATION, POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES ET CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Au cours des premiers mois de l'année 2013 nous avons revendiqué la constitution d'un groupe de travail sur les droits des femmes migrantes sous l'égide du ministère des droits des femmes.

Le 12 Juillet 2013 une délégation de ADFEM incluant le Rajfire a été reçue au Ministère des droits des femmes par Fanny Jaffray et Gilles Bon-Maury. Nous avons exposé nos analyses et revendications.

• **Le Rajfire participe au groupe de travail sur les droits des femmes immigrées organisé par le Ministre des droits des femmes.** Le 7 octobre une réunion au ministère des droits des femmes de responsables associatifs permet de discuter de l'organisation de ce groupe de travail. Le groupe de travail, piloté par Olivier Noblecourt, se réunit le 31 octobre pour une séance introductive, et les 5 novembre, 12 novembre, 20 novembre et 27 novembre pour des réunions de travail sur des thèmes définis. Les discussions sont très riches, les associations font des préconisations en vue d'une meilleure reconnaissance des droits des femmes de l'immigration dans tous les domaines.

• CONTRE LA PRÉCARITÉ DES FEMMES

Le Rajfire a été sollicité, dans le cadre du travail parlementaire relatif au projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, par Mme Romagnan, rapporteure concernant les questions d'égalité professionnelle pour la Délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale. **Le Rajfire a été auditionné le 7 novembre 2013** sur les questions de l'égalité professionnelle, du parcours d'insertion, de l'accès au travail et à la formation des femmes migrantes, et nous avons invité à cette audition des militantes de notre réseaux de aptrtenaires.

POUR LE DROIT D'ASILE DES FEMMES VICTIMES OU MENACÉES DE PERSÉCUTIONS LIÉES AU GENRE

Le 16 juin 2013 ADFEM a été reçu par le directeur de l'OFPRA. En septembre 2013, suite à la formation par le ministre de l'intérieur d'une concertation sur le droit d'asile, nous avons demandé à être auditionnées, sans succès. Mais nous avons diffusé notre cahier de revendications et après la publication du rapport issu de cette concertation avons l'intention de lancer une grande campagne pour une intégration explicite de la notion de persécutions liées au genre dans les principes de l'asile en France, comme cela l'est dans les directives européennes, et pour des améliorations dans les procédures d'asile et l'accueil des demandeuses d'asile.

7 novembre : le Rajfire et le Mouvement du Nid organisent une rencontre débat sur les femmes étrangères et le système prostitueur dans le cadre de la mobilisation pour l'abolition et pour présenter nos revendications.

• CONTRE LE SYSTÈME DE LA PROSTITUTION, POUR L'ABOLITION

Le Rajfire a adhéré au réseau **Abolition 2012** et participe à ses initiatives. Dans ce cadre notre engagement porte tout particulièrement sur la prise en compte des femmes étrangères victimes de prostitution ou de traite, le droit au

séjour et le droit d'asile. Nous avons appuyé la proposition de loi d'abolition, **tout en proposant des amendements sur l'article 6** en vue de reconnaître un droit au séjour de plein droit et pérenne aux victimes de la prostitution qui portent plainte ou s'engagent dans un parcours de sortie de la prostitution. Nous avions demandé à être auditionnées par la commission spéciale, mais ne l'avons pas été, mais avons rédigé un document que nous avons transmis à certains députés et par l'intermédiaire du réseau Abolition 2012.

Nos partenariats et réseaux

Le Rajfire participe activement au réseau ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes) qui regroupe 8 associations et dont les thèmes d'action principaux sont le droit d'asile pour les femmes persécutées et l'action contre les violences vis à vis des femmes migrantes. Ce réseau existe depuis près de 10 ans, c'est un lieu d'échange d'informations, de réflexions communes et d'interpellation des institutions et pouvoirs publics. Au cours de l'année 2013 ce réseau s'est réuni régulièrement et a poursuivi ses actions.

2 décembre : ADFEM est partenaire du colloque organisé par le GAMS « Le continuum des violences faites aux femmes : réflexions et actions. Eléments de réponses institutionnelles et de la société civile », avec des interventions sur les doubles violences et sur le droit d'asile

Le RAJFIRE est aussi engagé dans plusieurs coordinations féministes telles que le Collectif national pour les droits des femmes, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes, Abolition 2012, Féministes en mouvements, et relaie leurs initiatives...

Pour faciliter au système prostitution, des femmes adultes se trouvent aujourd'hui. Le rapport et les propositions déposés par la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale le 17 septembre 2013 doivent discuter sur une grande loi globale et des mesures concrètes et immédiates afin que disparaisse ce système d'exploitation, d'oppression et de violence !

Le Rajfire et le Mouvement du Nid (Délégation de Paris)

vous invitent à une rencontre débat

Jeudi 7 novembre à 19h à l'AGECA

177 rue de Charonne 75011 Paris
(métro Alexandre Dumas)

En présence de nos amies et collègues militantes, nous verront discuter sur l'existence des femmes étrangères et migrantes dans le système prostitution et sur l'urgence du droit d'asile, du droit au séjour, de véritables alternatives pour les victimes de cette exploitation.

Les interventions seront suivies d'un débat.

Grâce à nos inscriptions obligatoires (voir nos sites internet)



<http://www.mouvementnid.org>
<mailto:info@adffem.org>

<http://www.abolition2012.org>